



Les différentes entrées d'un mot

La définition : phrase qui donne le sens d'un mot. Elle commence le plus souvent par un mot générique. Par exemple, la définition du mot *chaise* est : siège à dossier et généralement sans bras (*TLFI*) Les dictionnaires d'usage donnent les définitions des mots.

Pour en savoir plus sur les dictionnaires : http://www.biblio.univ-evry.fr/assets/files/PDF/formations/guide_usuels_BUEvry.pdf

Le dictionnaire en ligne le plus complet est sans doute le *Trésor de la Langue Française Informatisé* auquel vous pouvez avoir accès à partir du site du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales ci-après : <http://www.cnrtl.fr/definition/a>

La phonétique : elle représente graphiquement les sons d'un mot. Ainsi quand je vois *gageure*, j'entends [gaʒy:R] ; et quand je vois *taon* (grosse mouche piqueuse), j'entends [tã]. On comprendra que la phonétique est fort utile à la bonne prononciation des mots, de toutes les langues de surcroît. Pour plus d'informations :



[l'alphabetdessons.pdf](#)

La classe grammaticale : nature ou identité du mot. Ainsi, le mot *chien* est un nom ; le mot *travailler* est un verbe. Les dictionnaires indiquent la classe grammaticale des mots.

Attention ! Un même mot peut avoir plusieurs identités selon sa place dans la phrase. Par exemple, le mot *derrière* est une préposition dans la phrase : Aurélie passe *derrière* la maison ; le même mot devient un adverbe dans la phrase : Aurélie passe *derrière* ; enfin, le mot *derrière*, précédé d'un déterminant, comme dans la phrase : Le *derrière* de l'immeuble n'a pas été repeint, est un nom. De même : M. le baron chassa Candide du château à grands coups de pieds dans le *derrière* (Voltaire, *Candide*).

La langue française comprend **dix classes grammaticales** : cinq sont variables : *noms, adjectifs, verbes, déterminants, pronoms* ; cinq sont invariables : *adverbes, prépositions, conjonctions de coordination, conjonctions de subordination, interjections*.

On peut également consulter un tableau réalisé par Catherine Jocqz-Rubin, formatrice, académie de Créteil sur le site de l'École des lettres des collèges extrait du n°1 de l'année 2004-2005 :

<http://www.ecoledeslettres.fr/pdf/classes%20gramm.pdf>

Je vous propose un exercice intéressant sur le site suivant :

http://www.php.ac-orleans-tours.fr/clg-bruant-courtenay/disciplines/francais/site_francais/sixieme/grammaire/classes_gram01.htm

L'étymologie : c'est l'origine d'un mot. Ainsi, le mot *cheval* vient du latin « caballum ». Voici d'ailleurs les étapes phonétiques ayant permis cette évolution : *kaballoum* – *kavallou* – *tchévallo* – *tchéval* – *tcheuval* – *cheval* (XV^e siècle). Le mot continue d'évoluer, puisque dans le nord de la France, on entend souvent *chfal* !

Le dictionnaires de langue *Le Petit Robert* indique l'étymologie de chaque mot ainsi que sa date attestée (donc par l'écrit) de première apparition en français. Ainsi, pour le mot *voiture* [vwytyR] n. f., nous pouvons lire **veiture** « moyen de transport » v. 1200; **lat. vectura** « action de transporter », de **vehere** (porter, transporter).

Le dictionnaire en ligne le plus complet pour découvrir l'étymologie des mots est sans aucun doute le *Trésor de la Langue Française Informatisé* auquel vous pouvez avoir accès à partir du site du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales ci-après :

<http://www.cnrtl.fr/definition/a>

On entend par **histoire d'un mot**, l'évolution de son sens au fil du temps. Prenons le mot *bureau*. Vers l'an 1000, il désignait un tissu épais, puis, vers 1300, un tapis sur lequel on faisait des comptes ; un peu plus tard, la table elle-même où l'on faisait les comptes ; et, à partir du XVI^e siècle, le lieu lui-même où l'on faisait les comptes. Plus tard, le *bureau* a également désigné un « établissement ouvert au public où s'exécute un service d'intérêt collectif » (bureau de tabac, bureau de police), jusqu'au bien connu F.B.I. (*Federal Bureau of Investigations*) le principal service de renseignements intérieur aux Etats-Unis, ainsi que le service de police judiciaire.

Aujourd'hui, hormis les sens de tissu, d'étoffe grossière, de tapis, qui ont disparu, le mot *bureau* désigne toujours à la fois un meuble, un lieu et divers établissements.

Le dictionnaire en ligne le plus complet pour découvrir l'historique des mots est sans aucun doute le *Trésor de la Langue Française Informatisé* auquel

vous pouvez avoir accès à partir du site du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales ci-après :

<http://www.cnrtl.fr/definition/a>

La synonymie : c'est le lien qui unit des mots de même sens. Les mots *voiture*, *berline*, *bagnole*, sont synonymes du mot *automobile*.

On notera que les synonymes appartiennent à la même classe grammaticale. Ainsi *garder* et *conserver* sont des verbes synonymes ; de même, *suave* et *doux* sont des adjectifs synonymes.

→ **Pour plus de précision, reportez-vous à la leçon de votre livre p. 242.**

Vous pouvez aussi vous rendre sur le site suivant, le plus complet :

<http://www.crisco.unicaen.fr/cgi-bin/cherches.cgi>

L'antonymie : c'est la relation existant entre des mots de sens contraire. *Petit* est l'antonyme, c'est-à-dire le contraire, de *grand*.

→ **Pour plus de précision, reportez-vous à la leçon de votre livre p. 242.**

Voici un petit exercice en forme de mots-croisés sur les antonymes :

<http://profvirtuel.free.fr/elementaire/orl%20interactif/antonymes.htm>

L'homonymie : c'est la relation existant entre des mots qui ont la même forme orale ou écrite mais des sens différents. *Sang*, *sans* et *cent* sont homonymes car ils se prononcent tous [sɑ̃]. De même les groupes nominaux *l'étoile* et *les toiles* s'entendent [letwal].

→ **Pour plus de précision, reportez-vous à la leçon de votre livre p. 246-247.**

Vous pouvez vous rendre sur le site suivant, agréable d'accès :

http://fzpc.club.fr/Go/Synth_Orth/Homon.htm

Et voici deux petits exercices faciles sur cette question :

http://www.bescherelle.com/tests_fiche_fra.php?id_exo=96&id_matiere=4&type=3

http://www.bescherelle.com/tests_fiche_fra.php?id_exo=95&id_matiere=4&type=3

La paronymie : c'est la relation existant entre des mots qui se prononcent à peu près de la même façon. *Affliger* et *infliger* sont paronymes ; cependant,

le premier verbe a le sens d'« accabler ; de faire souffrir » ; le second de « faire subir une peine ; punir ».

→ **Pour plus de précisions, vous pouvez vous rendre sur le site suivant :**

<http://monsu.desiderio.free.fr/atelier/paronymes.html>

Et voici un petit exercice sur cette question :

http://www.bescherelle.com/tests_fiche_fra.php?id_exo=110&id_matiere=4&type=3

Le registre de langue (ou niveau de langage) : les registres de langue, selon les situations d'énonciation, sont des manières de s'exprimer différentes, pour formuler néanmoins des pensées assez ou très proches par le sens.

On distingue trois grands niveaux :

- Le *niveau familier* : une baraque ;
- Le *niveau courant* : une maison ;
- Le *niveau soutenu* : une demeure.

→ **Pour plus de précision, reportez-vous à la leçon de votre livre p. 254.**

Voici une petite série de huit exercices faciles sur cette question (lorsque que vous aurez effectué le premier exercice, cliquez sur retour menu pour accéder au suivant, ainsi de suite jusqu'au huitième) :

<http://exercices.free.fr/francais/voc/nivolang/nivolang1.htm>

Le champ lexical est constitué par l'ensemble des mots qui, dans un texte, se rapportent à une même notion, à un même thème, à une même idée

Le champ lexical permet, en isolant les mots qui appartiennent à la même idée ou au même domaine, d'identifier un thème, de repérer l'essentiel de ce qui est dit, donc de mieux comprendre le texte.

L'étude du champ lexical est une priorité dans un texte descriptif et dans un texte argumentatif.

Si dans un même texte vous rencontrez les mots *combat, conflit, bombarder, soldat, ennemi, arme, troupe, sergent, capitaine, blessure, violence, hostilité, mort*, cela signifie que vous êtes en présence du champ lexical de la guerre.

→ **Pour plus de précision, reportez-vous à la leçon de votre livre p. 322.**

Voici un exercice sur cette question :

<http://www.francaisfacile.com/exercices/exercice-francais-2/exercice-francais-10386.php>

Le champ sémantique est constitué par l'ensemble des sens d'un mot. Le mot *sémantique* vient du verbe grec *sêmanein* qui veut dire *signifier*.

Par exemple, le mot *pièce* comprend au moins six sens différents :

1. Petit disque plat gravé dans un métal plus ou moins précieux et servant de monnaie d'échange. *Une pièce de deux euros.*

2. Chacune des parties d'une maison ou d'un appartement destinées à un usage précis (chambre, salon, bureau, etc.). *Une maison de cinq pièces.*

3. Œuvre en vers ou en prose destinée à être représentée sur une scène par une troupe d'acteurs. *Une pièce de théâtre.*

4. Article, objet de grande valeur généralement destiné à une exposition publique ou privée. *Pièce de collection, de musée, pièce rare.*

5. Animal capturé à la chasse ou à la pêche. *Pêcher une belle pièce.*

6. Écrit, document servant à établir un droit, à prouver la réalité d'un fait ou l'existence d'une chose. *Pièce justificative, officielle ; les pièces d'identité.*

→ **Pour plus de précision, reportez-vous à la leçon de votre livre p. 243.**

Voyez l'article du site suivant au sujet du verbe *prendre* :

http://www.ecoledeslettres.fr/pdf/3_Verbe_prendre.pdf

Le mot générique (ou hyperonyme) : Un mot générique (ou *hyperonyme*) est un mot dont le sens inclut celui d'un ou de plusieurs autres appelés mots spécifiques (ou *hyponymes*).

Par exemple, le mot générique de *chou, carotte, navet, endive* est *légume*.

→ **Pour quelques précisions de plus, reportez-vous à la leçon de votre livre p. 243.**

Voici une série d'exercices plus ou moins faciles sur le site suivant :

<http://www.ccdmd.qc.ca/fr/recherche/?mc=termegenerique>

La famille d'un mot : elle est constituée par tous les mots ayant le même radical.

Par exemple, la famille du mot *lait* comprend les mots **allaiter**, **allaitement**, **laitage**, **laiterie**, **laiteux**, **laitier**.

Attention ! une même famille peut s'organiser à partir de plusieurs radicaux. Ainsi, la racine latine *flor* et le radical *fleur* forment la famille des mots **fleuriste**, **fleurir**, **affleurer**, **flore**, **floral**, **floraison**.

→ ***Pour plus de précision, reportez-vous à la leçon de votre livre p. 237.***